

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَكُلُوا مِمَّا رَزَقَكُمُ اللَّهُ حَلَالًا طَيِّبًا وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي أَنْتُمْ بِهِ مُؤْمِنُونَ

وقال النبي ﷺ : ما أكل أحدٌ طعامًا قطُّ، خَيْرًا من أن يأكل من عمل يده، وإن نسي

الله داود عليه السلام، كان يأكل من عمل يده

Chers croyants,

Le sermon d'aujourd'hui porte sur l'importance du travail et de la recherche d'un revenu halal. L'Islam nous encourage à travailler honnêtement et à chercher des moyens de subsistance légaux, tant pour notre bien-être terrestre que spirituel. Le Prophète Muhammad ﷺ a dit: «**Nul n'a jamais mangé de nourriture meilleure que celle qu'il a gagnée de ses propres mains** », soulignant la noblesse de gagner sa vie par un travail honnête (Bukhari).

Allah ﷻ nous commande dans le Coran de consommer uniquement ce qui est licite et pur, en disant: « **Mangez de ce qu'Allah vous a fourni comme licite et bon. Et craignez Allah, en qui vous croyez** » (Al-Ma'idah, 88). Ce verset souligne l'importance de l'intégrité dans la manière de gagner et de consommer.

Notre religion met en garde contre la paresse et encourage les musulmans à utiliser leur intelligence, leurs compétences et leurs ressources dans un travail licite. Un musulman doit utiliser ses revenus non seulement pour lui-même, mais aussi pour sa famille, sa communauté et sa religion. La source des richesses et la manière dont elles sont dépensées sont tout aussi importantes.

De nos jours, beaucoup sont tentés par des sources de revenus haram, souvent en justifiant cela par des circonstances difficiles. Cependant, le Prophète ﷺ nous rappelle: « **Gagner un revenu halal est obligatoire pour chaque musulman** » (Ibn Majah). Nous devons éviter de tomber dans le piège des revenus illicites, car cela nuit non seulement à notre vie terrestre, mais aussi à notre vie future.

L'Islam enseigne que le travail n'est pas seulement un effort physique, mais aussi une responsabilité spirituelle. Nous devons adhérer à des valeurs telles que l'honnêteté, la justice, la confiance, la patience et la générosité dans tous les aspects de notre travail. La relation entre employeur et employé, commerçant et client, doit être basée sur le respect mutuel et l'équité, en garantissant la protection des droits de chacun.

Je termine par les paroles du Prophète ﷺ : « **Le Jour du Jugement, nul ne bougera devant son Seigneur avant d'être interrogé sur sa richesse, d'où il l'a obtenue et comment il l'a dépensée** » (Tirmidhi)..